

Image not found or type unknown



LICENCIEMENT REFUS DE PORT D'ARMES

Par **THIELE**, le **19/10/2009** à **14:53**

Mon ami, agent de sécurité à la RATP est fiché sur le STIC et craint le refus de son permis de port d'armes, ce qui peut entraîner son licenciement. Pouvez vous me conseiller un avocat spécialisé dans ce domaine. Cordialement